Toulouse, le 22 janvier 2014 - VEXIM (FR0011072602 - ALVXM), société de dispositifs médicaux spécialisée dans le traitement mini-invasif des fractures vertébrales (la « Société »), annonce ce jour le succès de son augmentation de capital lancée le 16 janvier dernier.

Le nombre d'actions nouvelles émises sans droit préférentiel de souscription ni délai de priorité est, après exercice en totalité de la clause d'extension, de 1 242 000 actions nouvelles. Le prix de souscription a été fixé à 9,5 euros par action Vexim. Le produit brut de l'émission s'élève donc à environ 11, 8 millions d'euros, prime d'émission incluse.

L'offre a rencontré un fort succès tant auprès des investisseurs institutionnels français et internationaux que des personnes physiques en France. Dans le cadre de l'offre au public en France, le taux de service s'est élevé à 50,5 %.

Conformément à son engagement de souscription, Bpifrance Participations a souscrit à l'opération pour un montant de 5 millions d'euros et devient actionnaire de la Société à hauteur de 8,9 % du capital.
Par ailleurs, Truffle Capital 1 confirme son soutien à la S ociété en particip ant à l'opération par une souscription de 31 000 actions nouvelles. Sa participation pass e de 57,1 % à 45,6 % du capital de la Société.

Les fonds levés dans le cadre de la présente augmentation de capital permettront à la Société de se doter de moyens afin de faire face aux besoins de financement de son activité courante dans le but de :

· mettre en œuvre sa stratégie de développement de son réseau commercial en Europe et aux Etats-Unis,

· financer les études cliniques comparatives internationales sur patients et la R&D,

· intensifier les efforts marketing et de formation des praticiens.

La Société dispose désormais des fonds suffisants nécessaire à la poursuite de son exploitation au cours des 12 prochains mois.

Vincent Gardès, Directeur général de VEXIM, commente : « Je tiens à remercier tous nos actionnaires, existants et nouveaux, qui ont fait de cette opération un vrai succès. Je salue l'arrivée au capital de Bpifrance qui a souscrit à hauteur de 5 millions d'euros et remercie encore le fonds Truffle Capital pour son soutien historique. Nous remercions également tous les actionnaires institutionnels et individuels qui nous ont manifesté un très vif intérêt tout au long de cette période de souscription. Grâce à cette levée de fonds, nous nous dotons des moyens financiers nécessaires pour poursuivre notre stratégie de forte croissance et atteindre notre objectif de devenir le leader du marché de la traumatologie du dos. »

Le règlement-livraison et l'admission aux négociations des actions nouvelles sont prévus le 27 janvier 2014. Les actions nouvelles seront immédiatement assimilables aux actions existantes de la Société et seront négociées sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société (code ISIN FR0011072602). A compter de cette date, le capital de la Société sera donc composé de 5 882 645 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune, soit un montant total de 588 264,50 euros.

Cette émission a été dirigée par Société Générale Corporate & Investment Banking en qualité de Chef de File et Teneur de Livre , et

Invest
Securities en tant
que
co-
C
hef
de
F
ile.

Mise à disposition du prospectus

Un prospectus composé (i) d'un document de référence enregistré par l'AMF le 22 avril 2013 sous le numéro R.13???0014, (ii) d'une actualisation du document de référence déposé auprès de l'AMF le 15 janvier 2014 sous le numéro D.13???0413???A01
ainsi que (iii) d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus) a reçu le visa n° 14???012 de l'AMF en date du 15
janvier 2014.
Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais au siège social de Vexim (75 rue Saint Jean, 31130 Balma), sur son
site Internet (www.vexim.fr.), ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf???france.org).
L'attention des investisseurs est
attirée sur les facteurs de risques figurant à la section 4 du document de référence et de l'actualisation du document de
référence, et à la section 2 de la note d'opération
.

Modalités définitives de l'opération

Prix de souscription : 9,5 euros par action

Nombre d'actions émises : 1 242 000 actions nouvelles

Produit brut de l'opération : environ 11,8 M€

Souscription de Bpifrance Participations à hauteur de 5 M€

Agenda prévisionnel de communication financière 2014* :

Résultats annuels 2013 : le 18 mars 2014

Chiffre d'affaires du 1er semestre 2014 : le 22 juillet 2014

*dates indicatives, pouvant faire l'objet de modifications

A propos de VEXIM, LA microchirurgie innovante du dos

Basée à Balma, près de Toulouse, VEXIM est une société de dispositifs médicaux, créée en février 2006. Elle
s'est spécialisée dans la création et la commercialisation de solutions mini-invasives pour le traitement des pathologies traumatiques du rachis.
Bénéficiant du soutien financier des
actionnaires historiques, Truffle Capital
[1]
et
Banexi
Ventures
Partners
, ainsi que d'aides publiques OSEO, VEXIM a conçu et commercialise le SpineJack
®
, un implant unique capable de redonner à une vertèbre fracturée sa hauteur initiale et restaurer l'équilibre de la colonne vertébrale.
La Société compte actuellement 50 employés. Elle dispose de sa propre force commerciale en France, Allemagne, Italie, Espagne, Suisse et Royaume-Uni ainsi que de distributeurs notamment en Argentine, Inde, Taiwan, Belgique, Afrique du Sud et dans les pays suivants où l'enregistrement du produit est en cours : Mexique, Brésil, Colombie, Venezuela, Chili, Equateur et Pérou. VEXIM est cotée sur NYSE Alternext à Paris depuis le 3 mai 2012
.

Pour de plus amples informations, visitez : www.vexim.com

SpineJack® [2] , implant révolutionnaire pour le traitement des fractures vertébrales

Le caractère révolutionnaire du SpineJack® consiste dans sa capacité à redonner à une vertèbre fracturée sa forme d'origine
, restaurer l'anatomie optimale du rachis et assurer ainsi le recouvrement des capacités

fonctionnelles du patient ainsi que la neutralisation de la douleur. Grâce à un ensemble d'outils perfectionnés, l'application des implants au sein de la vertèbre s'effectue par voie mini-invasive, sous contrôle radiographique, et en environ 30 minutes, permettant le retour à domicile du patient rapidement après l'intervention. La gamme SpineJack ® est composée de 3 implants en titane avec 3 diamètres différents, couvrant ainsi 95% des fractures vertébrales et toutes les morphologies des patients. La technologie SpineJack ® bénéficie du soutien des experts scientifiques internationaux du domaine du rachis et d'une protection par des brevets dans le monde entier jusqu'en 2029 .